MEDIA RELEASE

CROWN COUNSEL ACROSS CANADA ISSUE CALL FOR A NATIONAL ONLINE INFORMATION SYSTEM, TO CENTRALIZE AND MAKE AVAILABLE DATA ON ALL ACCUSED PERSONS ACROSS THE COUNTRY

- Canada requires a national online criminal justice information system that contains data on all accused persons across Canada.

- It is time the information systems Canadian prosecutors use be modernized and nationalized to meet twenty-first century crime.

- The Canadian Association of Crown Counsel (CACC) calls on the Minister of Justice and his provincial counterparts to build a national online criminal justice information system, and to do so with dispatch.

TORONTO, ON (June 7, 2023): With governments calling for revisions to Canada's bail system, and concerns over public safety due to random violence and other crimes, The Canadian Association of Crown Counsel (CACC) says Crown prosecutors are unable to access data on all accused persons across Canada. This is an important failing, as this enables accused offenders to move to a new jurisdiction often without their past records following them.

Canada requires a national online criminal justice information system that contains data on all accused persons across Canada.

The following communique from the CACC represents all Crown Counsel associations across Canada and is directed at the Minister of Justice and his provincial counterparts, for immediate attention.

COMMUNIQUE

Preamble
The Canadian Association of Crown Counsel (CACC) is the national Association which represents the collective interests of Crown prosecutors and government civil lawyers. It contributes to helping governments and the public understand issues involving government civil lawyers in the civil justice system and Crown prosecutors in the criminal justice system. It also addresses issues concerning their terms of employment and working conditions and promotes and encourages their professional development. Members include representatives of Associations representing Crown prosecutors and government civil lawyers from nine provinces and from the federal government, approximately 8500 lawyers in total.

Bail
The law of bail and safety of our communities has garnered significant attention from the media. Currently, Canada's prosecution services use a patchwork of provincial criminal justice information systems. These information systems are often old, glitchy, not standardized, and do not share information between provinces. Many accused persons, particularly those who commit serious and sophisticated crime, transcend provincial boundaries. It is time the information systems Canadian prosecutors use be modernized and nationalized to meet twenty-first century crime.

Recommendation
While the CACC will not comment on laws enacted by our elected representatives, we are committed to advancing a stated Government policy, in this case, public safety. Given that, we are prepared to make the following recommendation to the Minister of Justice and his provincial counterparts.

Canada requires a national online criminal justice information system that contains data on all accused persons across Canada. Such data should be readily accessible by Crown prosecutors and their professional staff from coast to coast, 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year. It should be a reliable repository of information that includes, at a minimum, all court orders, warrants, records of proceedings, criminal records, and prosecutor notes-to-file. The national information system should be user-friendly, integrated, and updated in real time.

This database will give our Crown prosecutors access to national data that will enable us to make informed decisions; to conduct bail hearings efficiently and effectively; and promote consistency in approach across Canada. This will help keep Canadians safe while safeguarding the constitutional rights of all Canadians.

As representatives of frontline Crown prosecutors, the CACC calls on the Minister of Justice and his provincial counterparts to build a national online criminal justice information system, and to do so with dispatch.

Media contacts:

Atlantic Canada
Rick Woodburn, K.C., President
Canadian Association of Crown Counsel (CACC)
902-717-7299
Eric.woodburn@novascotia.ca

Québec
Guillaume Michaud, President
Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (APPCP)
514-288-3636
direction@appcp.ca

Ontario
Kate Matthews, Vice-President
Canadian Association of Crown Counsel (CACC)
416-816-3989
Kcoady1096@rogers.com

Manitoba
Erika Dolcetti, President
Manitoba Association of Crown Attorneys (MACA)
204-232-0685
Erika.dolcetti@gov.mb.ca

Saskatchewan
Me Kelly Kaip, Past President
Saskatchewan Crown Attorneys Association (SCAA)
306-787-5490
Kelly.kaip@gov.sk.ca

British Columbia
Trevor Pancoust, media contact
BC Crown Counsel Association (BCCCA)
778-386-0843
tpancoust@pacegroup.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES PROCUREURS DE LA COURONNE DU CANADA LANCENT UN APPEL POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME NATIONAL D'INFORMATION EN LIGNE, AFIN DE CENTRALISER ET DE RENDRE ACCESSIBLES LES DONNÉES SUR TOUS LES ACCUSÉS DU PAYS

- Le Canada a besoin d'un système national d'information en ligne sur la justice pénale qui contienne des données sur tous les accusés au Canada.

- Il est temps que les systèmes d'information utilisés par les procureurs canadiens soient modernisés et nationalisés pour répondre à la criminalité du XXIe siècle.

- L'Association canadienne des juristes de l'État (ACJÉ) demande au ministre de la Justice et à ses homologues provinciaux de mettre en place un système national d'information en ligne sur la justice pénale, et de le faire sans tarder.

TORONTO, ON (7 juin 2023) : Alors que les gouvernements réclament une révision du système canadien de mise en liberté sous caution dans la foulée des préoccupations relatives à la sécurité publique en raison de la violence aléatoire et d'autres crimes, l'Association canadienne des juristes de l'État (ACJÉ) constate que les procureurs de la Couronne ne sont pas en mesure d'accéder aux données sur tous les accusés au Canada. Il s'agit d'une lacune importante, car elle permet aux accusés de se rendre dans une nouvelle juridiction, souvent sans que leurs antécédents ne les suivent.

Le Canada a besoin d'un système national d'information en ligne sur la justice pénale qui contienne des données sur tous les accusés au Canada.

Le communiqué suivant de l'ACJÉ représente toutes les associations de procureurs de la Couronne du Canada et s'adresse au ministre de la Justice et à ses homologues provinciaux, pour qu'ils y prêtent une attention immédiate.

Préambule
L'Association canadienne des juristes de l'État (ACJÉ) est l'association nationale qui représente les intérêts collectifs des procureurs de la Couronne et des juristes civils du gouvernement. Elle contribue à aider les gouvernements et le public à comprendre les enjeux auxquels sont confrontés les avocats civils du gouvernement dans le système de justice civile et les procureurs de la Couronne dans le système de justice pénale. Elle aborde également les questions relatives à leurs conditions d'emploi et de travail, et encourage leur développement professionnel. Les membres sont des représentants d'associations représentant les procureurs de la Couronne et les avocats civils du gouvernement de neuf provinces et du gouvernement fédéral, soit environ 8500 avocats au total.

Cautionnement
Le droit de la mise en liberté sous caution et la sécurité de nos communautés ont fait l'objet d'une attention particulière dans les médias. Actuellement, les services des poursuites pénales du Canada utilisent une mosaïque de systèmes provinciaux d'information sur la justice pénale. Ces systèmes d'information sont souvent anciens, défectueux, non normalisés et n'échangent pas d'informations entre les provinces. De nombreux accusés, en particulier ceux qui

commettent des crimes graves et complexes, dépassent les frontières provinciales. Il est temps que les systèmes d'information utilisés par les procureurs canadiens soient modernisés et nationalisés pour répondre aux besoins de la criminalité du XXIe siècle.

Recommandation
Bien que l'ACJÉ ne commente pas les lois promulguées par nos représentants élus, nous nous engageons à appuier les orientations gouvernementales déclarées, en l'occurrence la sécurité publique. C'est pourquoi nous sommes prêts à formuler la recommandation suivante à l'intention du ministre de la Justice et de ses homologues provinciaux.

Le Canada a besoin d'un système national d'information en ligne sur la justice pénale qui renferme des données sur tous les accusées au Canada. Ces données devraient être facilement accessibles aux procureurs de la Couronne et à leur personnel professionnel d'un océan à l'autre, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par année. Il doit s'agir d'un répertoire fiable d'informations comprenant, au minimum, toutes les ordonnances judiciaires, tous les mandats, tous les actes de procédure, tous les casiers judiciaires et toutes les notes du procureur au dossier. Le système d'information national doit être convivial, intégré et mis à jour en temps réel.

Cette base de données permettra aux procureurs de la Couronne d'accéder à des données nationales qui leur permettront de prendre des décisions éclairées, de mener des audiences de mise en liberté sous caution de manière efficace et efficiente, et de promouvoir une approche cohérente dans l'ensemble du Canada. Cela contribuera à assurer la sécurité des Canadiens tout en protégeant les droits constitutionnels de tous les Canadiens.

En tant que représentants des procureurs de première ligne, la CACC enjoint le ministre de la Justice et ses homologues provinciaux à mettre en place un système national d'information en ligne sur la justice pénale, sans plus tarder.

Contacts médias :

Canada atlantique
Me Rick Woodburn, c.r., président
Association canadienne des juristes de l'État (ACJÉ)
902-717-7299
Eric.woodburn@novascotia.ca

Québec
Me Guillaume Michaud,président
Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales (APPCP)
514-288-3636
direction@appcp.ca

Ontario
Me Kate Matthews, vice présidente
Association candienne des juristes de l'État (ACJÉ)
416-816-3989
Kcoady1096@rogers.com

Manitoba
Me Erika Dolcetti, présidente
Manitoba Association of Crown Attorneys (MACA)
204-232-0685
Erika.dolcetti@gov.mb.ca

Saskatchewan
Me Kelly Kaip, présidente sortante
Saskatchewan Crown Attorneys Association (SCAA)
306-787-5490
Kelly.kaip@gov.sk.ca

British Columbia
Trevor Pancoust, contact médias
BC Crown Counsel Association (BCCCA)
778-386-0843
tpancoust@pacegroup.com